

Sortir la CFE-CGC de l'ombre pour mieux défendre les salariés de l'encadrement

Dynamique, souriante et attentive, Carole Couvert représente brillamment la Fédération CFE-CGC Énergies dans les instances confédérales dont elle a exploré tous les niveaux. Secrétaire Générale de la Confédération depuis 2010, elle a annoncé en décembre dernier sa candidature à la Présidence. Elle livre à PE les raisons qui l'ont poussée à se présenter à la tête de la Confédération de la CFE-CGC et les projets qu'elle nourrit pour le collectif.



PE : Carole, quel est le moteur qui vous a poussé à vous porter candidate à la Présidence de la Confédération ?

Carole Couvert : Je dirais que c'est tout d'abord l'envie de faire bouger les lignes... J'ai mis toute mon énergie et mon enthousiasme à porter la voix de l'encadrement depuis déjà de nombreuses années. J'estime que celle-ci n'est toujours pas assez entendue. En tant que Secrétaire générale, j'ai initié des projets en ce sens et je souhaite les mener à terme en tant que Présidente.

PE : Pouvez-vous nous dire ce qui vous tient le plus à cœur ?

C.C. : Sans aucune hésitation : répondre aux besoins des salariés de l'encadrement. C'est notre vocation ! Je souhaite que la CFE-CGC se recentre sur son « cœur de métier » et offre un véritable centre de ressources aux militants de terrain. Lorsque j'étais Déléguée nationale à l'égalité professionnelle, j'ai créé le réseau « Equilibre » dans ce but : partager les connaissances sur ce sujet précis, regrouper

les accords de branche et d'entreprises. Le temps que les militants ne perdent pas à faire des recherches, c'est autant de gagné pour se consacrer au terrain. L'idée que je nourris ? Transposer ce concept dans chaque pôle confédéral pour in fine permettre aux militants d'épauler au mieux nos adhérents et l'ensemble des salariés de l'encadrement. La Confédération n'a de sens qu'à travers ses fédérations. Elles sont sa raison d'exister. Elle doit donc apporter tout le soutien nécessaire à leur action.

PE : En parlant de soutien, il est souvent reproché à la Confédération de ne pas avoir l'écho qu'ont d'autres organisations syndicales. Qu'en pensez-vous ?

C.C. : C'est tout le sens de mon action depuis que j'ai rejoint l'exécutif de la CFE-CGC. Avec des initiatives comme le « Retraiton »* ou encore la tournée du « Procès : faut-il supprimer les syndicats ? »**, il s'agit de faire sortir notre organisation de l'ombre. Car il est vrai que la CFE-CGC est aujourd'hui trop confidentielle... Alors que nous proposons une réelle alternative aux grosses centrales syndicales en France ! Nous sommes le seul syndicat de propositions, libre de tout lien politique ou confessionnel. En le faisant savoir, je suis convaincue que nous pourrions séduire des personnes qui ne se retrouvent pas dans ce qu'ils entendent du syndicalisme dans les médias. Au travers de cette démarche, il ne s'agit pas d'aller « piquer » les adhérents des autres OS mais de s'ouvrir à un nouveau public et de gagner en visibilité !

PE : La couverture médiatique, c'est bien... Mais est-ce que cela suffit pour peser dans les débats ?

C.C. : Plus nous serons relayés, plus il nous sera possible de faire entendre nos propositions et de peser ainsi dans les débats. Le dialogue social souffre à l'heure actuelle d'archaïsmes : il faut arrêter de raisonner en noir et blanc pour redonner tout son sens au dialogue entre salariés et employeurs. Il n'y a pas d'un côté les méchants patrons et de l'autre les pauvres travailleurs.

Il y a en revanche d'énormes défis socio-économiques à relever ensemble, dans des logiques « gagnant-gagnant ». Pour cela, il est nécessaire de s'écouter, de se comprendre, de se mettre réellement autour d'une table, sans positions préconçues, pour trouver des solutions innovantes. La CFE-CGC est la seule organisation syndicale à entrer en négociations en toute liberté, sans préjuger de l'issue. C'est ainsi que nous deviendrons un partenaire social incontournable, en démontrant la justesse de nos analyses et de nos propositions.

PE : Justement, que proposez-vous pour défendre les salariés ?

C.C. : La défense des salariés passe par la défense de leurs emplois... et donc des entreprises. Il est primordial de redonner ses lettres de noblesse à l'entrepreneuriat, créateur d'emplois. Mettons fin à la « culture de l'échec » qui est une spécificité franco-française. Un entrepreneur qui a fait faillite doit avoir droit à une seconde chance car il peut compter sur son expérience pour ne pas réitérer les mêmes erreurs. J'ajouterais que la France gagnerait, dans tous les secteurs, à s'affranchir de la « culture du diplôme » : les salariés doivent évoluer au regard de leurs compétences et de leur capacité d'adaptation !

Une clé supplémentaire du maintien de l'emploi, me semble-t-il, passe par la relance d'une Europe fiscale et sociale. De fait, un marché européen de l'emploi nous donnerait les moyens de « jouer à armes égales » dans un monde en concurrence.

Nous veillerons à ce qu'une harmonisation vers le haut puisse voir le jour dans ce contexte. En parallèle, luttons contre le pessimisme ambiant et rappelons les nombreux atouts de la France en matière de productivité, de qualité et de conditions de travail. Nous n'avons pas à en rougir et il est bon de le rappeler aux employeurs...

Enfin, pour aider les entreprises à relocaliser en France, il faudrait amener les consommateurs à réfléchir à leurs actes d'achats pour qu'ils deviennent « consom'acteurs ». Je ne prône pas le

protectionnisme mais privilégier l'achat d'un produit fabriqué en France permet de soutenir notre filière industrielle... et nos emplois !

« Nous gagnerons en crédibilité, en réactivité et en créativité si nous mettons en œuvre une démocratie participative au sein de notre organisation. »



Carole Couvert a du mérite !

Le 19 février, Carole Couvert avait réuni autour d'elle les personnes qui l'ont fidèlement accompagnée dans son parcours aussi atypique que réussi : des représentants CFE-CGC de toutes les Fédérations, des représentants patronaux, des personnalités politiques et des chefs d'entreprise. Loyale, elle souhaitait partager avec eux ce moment de reconnaissance particulièrement fort puisqu'elle a été décorée de la médaille de l'ordre du Mérite. Ses premiers remerciements allaient naturellement à ses parents, qui lui ont respectivement transmis la ténacité et l'optimisme, et à son compagnon, soutien quotidien sans faille.

PE : Comment pensez-vous pouvoir faire entendre vos propositions auprès des décideurs ?

C.C. : Les idées force de mon projet – relancer la croissance, maintenir les emplois et relocaliser les industries en France – doivent pouvoir s'appuyer sur une Confédération robuste et unie. Nous gagnerons en crédibilité, en réactivité et en créativité si nous mettons en œuvre une démocratie participative au sein de notre organisation. On a trop souffert, au cours de la mandature qui s'achève, de décisions arbitraires et unilatérales. Pour ma part, je crois en la force du collectif. La proximité avec les fédérations et les sections syndicales nous permettra de disposer d'un réseau d'informations, qui nous fait actuellement défaut et nous met en position de « Confédération de réaction ». Favoriser les échanges nous fera gagner en réactivité pour devenir une « Confédération d'anticipation », porteuse de réflexions. Dans cette dynamique, nous serons sans aucun doute mieux entendus et mieux considérés par les décideurs. Nous le devons aux salariés qui ont encore plus besoin de nous que par le passé. C'est ma conviction !

PE : Votre projet est-il partagé au sein de la CFE-CGC ?

C.C. : A ce jour, 13 Fédérations soutiennent ma candidature au poste de Présidente de la Confédération. J'espère que d'ici le Congrès j'arriverai encore à rassembler plus largement, notamment au sein des Fédérations de la Métallurgie et de la Chimie. C'est possible car mon projet n'est pas figé et je tends la main à ceux qui sont aujourd'hui encore sceptiques. La presse se fait malheureusement le relais de querelles de personnes qui n'ont que peu d'intérêt au vu des enjeux qui nous attendent demain. Je veux réaffirmer ici que ma candidature n'est pas celle d'une femme contre un homme mais plutôt celle d'une vision tournée vers l'avenir en rupture avec une inertie qui nous a causée beaucoup de tort... Résultat à Saint-Malo en avril !



Plus d'infos sur le web :

* Le Retraithon :

<http://youtu.be/dLMo4s9MuSo>

** Le Procès : faut-il supprimer les syndicats ? :

<http://leproces.fr/tournee/>



Treize Fédérations sur 16 membres du Comité Directeur soutiennent la candidature de Carole Couvert au poste de Présidente de la CFE-CGC. Vincent Hacquin, Président de la fédération Fonctions Publiques CGC nous explique pourquoi.

« Depuis la loi d'août 2008, les votes des salariés donnent leur représentativité aux fédérations de la Confédération... Il est donc vital de choisir un candidat qui a la volonté de renouveler notre fonctionnement, qui incarne une image plus moderne du syndicalisme pour convaincre un plus large public. Carole Couvert nous a prouvé qu'elle pouvait engager la Confédération dans cette dynamique de développement syndical.

En interne, Carole Couvert a pour ambition d'améliorer la gouvernance de la CFE-CGC avec pour objectif plus de démocratie et de dialogue entre l'exécutif confédéral et les fédérations. Nous sommes donc à ses côtés pour porter ce projet fédérateur. »